

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 JUILLET 2024

# FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC

## RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 JUILLET 2024

### Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-14

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 juillet 2024 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC au 31 juillet 2024, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*ASBL INC.*

ASBL société de comptable professionnel agréé inc. <sup>1</sup>

Montréal, le 18 novembre 2024

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° 143239

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2024**

	2024	2023
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Développement du sport		
Discipline	349 379	373 418
Développement de l'excellence	56 233	31 716
Ressources	55 555	53 600
	461 167	458 734
 Adhésions	 1 127 310	 1 076 051
 PSEI / PSES - Événements	 34 000	 25 000
PSDE - Excellence	368 435	656 275
PSFSQ - Fédération	605 175	571 076
Autres - Fédération	159 203	61 974
	1 166 813	1 314 325
 Fédération	 284 002	 103 170
Placements - Sports (note 9)	49 476	37 000
	333 478	140 170
	3 088 768	2 989 280
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	1 014 192	732 026
Développement du sport	1 144 684	994 240
Adhésions à Natation Canada	645 070	753 800
Fédération	491 391	438 795
Amortissement des immobilisations	27 912	2 656
	3 323 249	2 921 517
 <b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	 (234 481)	 67 763

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2024**

	2024					2023
	Investi en immobilisations	programme Placements-Sports (note 8)	Affecté Next Gen	Affecté plan stratégique	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT (avant redressement)	10 624	-	92 000	707 246	700 000	1 509 870
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(27 912) <sup>(*)</sup>	-	-	-	(206 569)	67 763
Acquisition d'immobilisations corporelles	128 936	-	-	-	(128 936)	-
Affectations d'origine interne (note 9)	-	-	(92 000)	(243 505)	335 505	-
Produits Placements Sports (note 8)	-	49 476	-	-	(49 476)	-
Utilisation des produits de Placements Sports (note 8)	-	(49 476)	-	-	49 476	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>111 648</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>463 741</b>	<b>700 000</b>	<b>1 275 389</b>

<sup>(\*)</sup> Le montant correspond à l'amortissement des immobilisations.

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC

BILAN

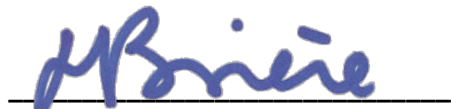
AU 31 JUILLET 2024

	2024	2023
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	51 316	686
Placements à court terme (note 3)	1 381 060	1 646 117
Créances (note 4)	705 182	508 091
Stocks	8 855	8 855
Frais payés d'avance	7 550	6 285
	<u>2 153 963</u>	<u>2 170 034</u>
IMMOBILISATIONS (note 5)	<u>111 648</u>	<u>10 624</u>
	<u><u>2 265 611</u></u>	<u><u>2 180 658</u></u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 6)	635 793	589 813
Revenus reportés	8 566	-
Apports reportés	345 863	40 975
	<u>990 222</u>	<u>630 788</u>
DETTE À LONG TERME (note 8)	-	40 000
	<u>990 222</u>	<u>670 788</u>
<b>ACTIF NET</b>		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	111 648	10 624
AFFECTÉ AU PROGRAMME NEXT GEN (note 9)	-	92 000
AFFECTÉ AU PLAN STRATÉGIQUE (note 9)	463 741	707 246
NON AFFECTÉ	700 000	700 000
	<u>1 275 389</u>	<u>1 509 870</u>
	<u><u>2 265 611</u></u>	<u><u>2 180 658</u></u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jasmin Labrie, trésorier



Nathalie Brière, présidente

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2024**

	2024	2023
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	(234 481)	67 763
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	27 912	2 656
	(206 569)	70 419
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Créances	(197 091)	57 175
Frais payés d'avance	(1 265)	6 715
Créditeurs	45 980	358 180
Revenus reportés	8 566	-
Apports reportés	304 888	(402 877)
	161 078	19 193
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>	(45 491)	89 612
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	(128 936)	(4 808)
Variation des placements	265 057	(116 189)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	136 121	(120 997)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de l'emprunt bancaire et flux de trésorerie liés aux activités de financement	(40 000)	-
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	50 630	(31 385)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	686	32 071
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	51 316	686

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse ou de l'excédent des chèques en circulation sur l'encaisse.



**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 JUILLET 2024**

**1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC est un organisme à but non lucratif, incorporé selon les dispositions de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 13 juillet 1976. Elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

Selon les lettres patentes, les objets sont les suivants:

Promouvoir, enseigner, protéger, encourager et perpétuer l'art de la natation au Québec;

Promouvoir par une action concertée et coordonner les intérêts des associations locales et régionales de natation au Québec;

Stimuler l'opinion publique et les autorités compétentes, afin d'obtenir des aménagements convenables, des facilités adéquates et des instructeurs expérimentés en vue de la pratique et de l'acquisition de l'art de la natation.

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

**Estimations de la direction**

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**Comptabilisation des produits**

**Apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

**Revenus de placements**

Les revenus de placements affectés sont constatés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits de placements non affectés sont constatés à titres de produits lorsqu'ils sont gagnés.

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 JUILLET 2024**

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Comptabilisation des produits (suite)

Inscriptions

Les produits d'inscriptions sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord que le prix est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Autres produits

Les autres produits sont enregistrés lors de leur encaissement ou lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Immobilisations

Les immobilisations acquises avant le 1<sup>er</sup> avril 1996 ont été imputées en charges de l'exercice où celles-ci ont été acquises.

Les immobilisations acquises après le 1<sup>er</sup> avril 1996 sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux / durée</u>
Équipement et mobilier	Amortissement linéaire	3 ans
Équipement informatique	Amortissement dégressif	20 %
Matériel et équipements	Amortissement dégressif	20 %

Services rendus par les bénévoles

La fédération a pour politique d'omettre la valeur des services rendus sans rétribution par les bénévoles en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les placements, les subventions à recevoir et les autres débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs et le prêt.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 JUILLET 2024**

**2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**3- PLACEMENTS**

	2024	2023
	\$	\$
Épargne à terme régulière, 4,65% (5,05 % en 2023), échéant en avril 2025.	1 000 000	1 000 000
Compte avantage entreprise.	381 060	646 117
	1 381 060	1 646 117

**4- CRÉANCES**

	2024	2023
	\$	\$
Subventions	259 075	124 417
Comptes clients	450 395	372 243
Provisions pour mauvaises créances	(7 774)	(8 300)
Compte à recevoir autres	3 486	18 933
Taxes à la consommation	-	798
	705 182	508 091

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 JUILLET 2024**

**5- IMMOBILISATIONS**

	2024		2023
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Équipements informatiques	54 473	35 289	19 184
Mobilier et équipement	27 149	27 149	-
Matériel et équipements	115 580	23 116	-
	197 202	62 438	111 648
			10 624

**6- CRÉDITEURS**

	2024	2023
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	570 674	550 096
Salaires et vacances à payer	57 357	39 717
Sommes à remettre à l'État	7 762	-
	635 793	589 813

**7- APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 juillet 2023	Octroi ou encais- sements	Constatés à titre de produits	Solde 31 juillet 2024
	\$	\$	\$	\$
Traversée Internationale du Lac St-Jean	-	25 000	-	25 000
PSDE 2019-2020	-	5 000	-	5 000
PSDE 2020-2021	-	55 646	-	55 646
PSDE 2021-2022	-	55 646	-	55 646
PSDE 2022-2023	-	68 510	-	68 510
PSDE 2023-2024	-	136 061	-	136 061
Autres	40 975	-	40 975	-
	-	345 863	40 975	345 863

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 JUILLET 2024**

**7- APPORTS REPORTÉS (suite)**

La fédération a constaté dans les produits un montant de 173 273 \$, correspondant aux subventions PSDE reçues durant l'exercice. Afin de respecter le principe comptable de rattachement des produits et des charges ce montant a été reclassé dans les apports reportés. En effet, aucune charge liée à ces subventions n'a été engagée au cours de l'exercice. Ces subventions seront constatées ultérieurement en produits, au fur et à mesure que les dépenses correspondantes sont engagées.

**8- DETTE À LONG TERME**

	2024	2023
	\$	\$
Prêt de 40 000 \$ sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023, remboursé.	-	40 000
	-	40 000

**9- PLACEMENTS SPORTS ET LOISIRS**

	Dons admissibles	Appariements	Total	Fonds de dotation 20%
	\$	\$	\$	\$
AN 1 - 31 mars 2013	-	-	-	-
AN 2 - 31 mars 2014	-	-	-	-
AN 3 - 31 mars 2015	10 000	18 000	28 000	5 600
AN 4 - 31 mars 2016	890	1 602	2 492	498
AN 5 - 31 juillet 2017	12 000	21 600	33 600	6 720
AN 6 - 31 juillet 2018	10 791	19 424	30 215	6 043
AN 7 - 31 juillet 2019	3 300	5 610	8 910	1 782
AN 8 - 31 juillet 2020	18 882	26 435	45 317	8 768
AN 9 - 31 juillet 2021	5 770	8 078	13 848	5 308
AN 10 - 31 juillet 2022	6 683	16 039	22 722	4 544
AN 11 - 31 juillet 2023	13 015	31 236	44 251	8 850
AN 12 - 31 juillet 2024	19 863	27 808	47 671	11 918

**9- PLACEMENTS SPORTS ET LOISIRS (suite)**

L'organisme a cédé 20 % des dons admissibles à Placements Sports & Loisirs ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation du Grand Montréal jusqu'en 2020. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de la fédération, car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Depuis 2020, la gestion du programme est sous la responsabilité du RLSQ et c'est au nouveau gestionnaire de fonds, Desjardins Gestion de patrimoine, que ces mêmes pourcentages des dons admissibles et de l'appariement annuel sont investis. Au 31 juillet 2024, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 32 428 \$ (29 753 \$ en 2023) et la somme du capital investi chez Desjardins Gestion de patrimoine totalise 34 909 \$ (19 100 \$ en 2023).

**FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 JUILLET 2024**

**10- AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE**

En date du 13 septembre 2021, le conseil d'administration avait résolu d'affecter un montant de 92 000 \$ au programme NEXT GEN. De plus, il a résolu que les surplus cumulés excédant 700 000 \$ soient affectés au plan stratégique.

En date du 18 novembre 2024, le conseil d'administration a résolu d'annuler l'affectation d'un montant de 92 000 \$ pour le programme NEXT GEN, et de réaffecter ce montant au plan stratégique.

La fédération ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

**11- INSTRUMENTS FINANCIERS**

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit à cause des subventions à recevoir et des débiteurs. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé au risque de liquidité eu égard à ses créditeurs et du prêt. Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt à cause de placements à taux fixe qui l'assujettissent au risque de variation de la juste valeur.

**12- CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.